

Extrait du PROCES-VERBAL DE LA REUNION EN LIGNE DE LA COMMISSION ELECTORALE DU 18 JUIN 2025 PORTANT VALIDATION DES ELECTIONS DU REPRESENTANT DU PATS AU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UCAD

L'an deux mille vingt et cinq, le 18 juin à 9 heures la réunion de la commission électorale s'est tenue en ligne, elle a abordé le point inscrit à l'ordre du jour ci-après :

Validations des résultats de l'élection du représentant du PATS au Conseil académique ;

L'ordre du jour est adopté sans amendements. La présidente a ouvert le débat.

Le DAJ rappelle que les élections ont été organisées en ligne le 17 juin de 8 heures à 17 heures conformément à l'appel à candidatures publié le 02 juin 2025 et aux arrêtés y afférents. Il signale qu'à la date limite de dépôt, deux listes (02) listes ont été validées par la commission électorale.

Les opérations de vote ont donné les résultats ci-après :

Nombre total d'électeurs : 1534

Nombre de votants : 840

Pourcentage votants : 54,76 pour cent

Nombre de bulletins blancs : 13

Ont obtenu :

Liste coalition Avenir des PATS: 184

Liste Teewal PATS yi: 643

Décision : La Commission déclare élu au Conseil académique pour une durée de 3 ans renouvelable une fois, le membre de la liste Teewal PATS YI.

La commission électorale salue l'engagement du personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h 05.

La Présidente de la commission

